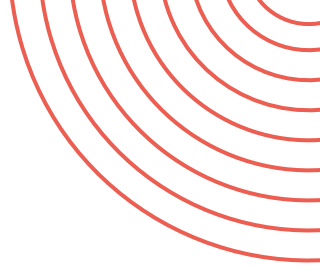




Une autre vie s'invente ici



A
T
L
A
S

de la Biodiversité Communale Méouge Aval

Barret-sur-Méouge
Saint-Pierre-Avez

 Conservatoire
d'espaces naturels
Provence-Alpes-Côte d'Azur



Après Val Buëch-Méouge et Eourres, voici maintenant au tour des communes de Barret-sur-Méouge et de Saint-Pierre-Avez d'inventorier leur riche patrimoine naturel.

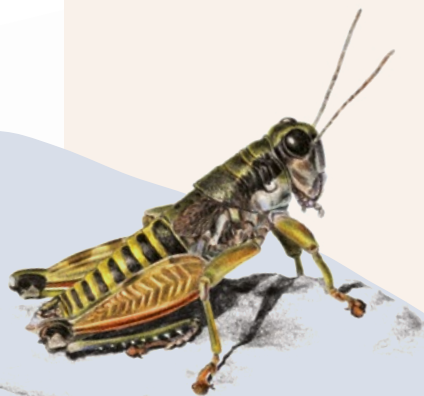
Tous les trésors de notre massif de moyennes montagnes - qui se révèlent si riches en biodiversité, que cela concerne les arbres, les fleurs et plantes diverses mais aussi la faune, petite et plus grande ; sont désormais « inventoriés ». À chacun de les découvrir au fil de randonnées accessibles à tous.

Voici donc un bel exemple d'actions concertées entre plusieurs communes où l'on s'affranchit, pour le bien commun et la connaissance de tous, des limites administratives !

PRÉFACE

Les parrains de l'ABC

Alain Laugier
maire de Saint-Pierre-Avez
Philippe Peyre
maire de Barret-sur-Méouge



Miramelle du Ventoux

PRÉAMBULE

La connaissance et la préservation du patrimoine naturel et la sensibilisation des habitants et visiteurs sont au cœur des missions du Parc naturel régional* des Baronnies provençales.

L'Atlas de la biodiversité communale de la Méouge aval est né de cette volonté du Parc et des conseils municipaux de Barret-sur-Méouge et de Saint-Pierre-Avez de mieux connaître leur

MAIS, AU FAIT, C'EST QUOI UN ABC ?

Un ABC permet à une ou plusieurs communes, comme c'est ici le cas, de mieux connaître leur biodiversité pour la préserver et la faire découvrir aux habitants et visiteurs.

Grâce à des inventaires de la faune, de la flore et des habitats naturels, un ABC permet d'enrichir la connaissance de la biodiversité locale.

faune, leur flore et leurs écosystèmes et de partager ces connaissances.

Atlas de la biodiversité communale de la Méouge aval... Et si, entre nous, on l'appelait ABC ? C'est plus facile, non ?

Cette connaissance est une excellente base pour construire un dialogue entre les élus locaux, les gestionnaires d'espaces naturels, les citoyens, les acteurs socio-économiques et les experts scientifiques et associatifs autour de la question fondamentale de la préservation de notre biodiversité.

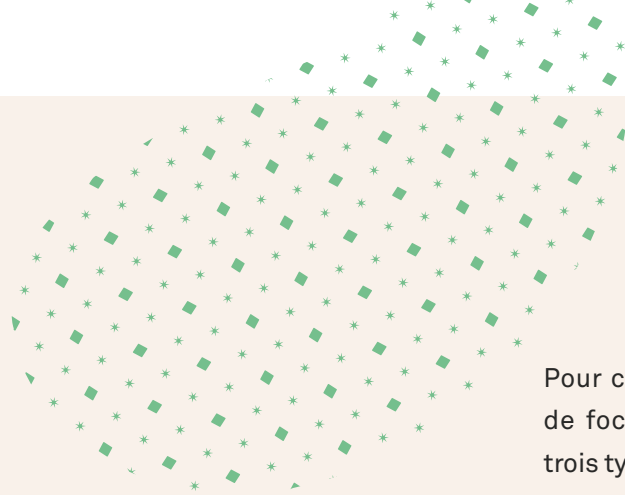
Pour réaliser cet Atlas, le Parc s'est associé avec le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), une association à but non lucratif et d'intérêt général.



Fraxinelle blanche
crédit photo : G.ARMAND

Le CEN PACA œuvre pour préserver le patrimoine naturel de la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Il regroupe scientifiques, naturalistes de compétences diverses, personnels administratifs, amoureux de la nature et toutes personnes intéressées par la préservation des richesses naturelles de la région.

La connaissance a également été enrichie grâce aux observations d'habitants et visiteurs des deux communes.



Pour cet ABC, nous avons choisi de focaliser les inventaires sur trois types de milieux naturels des communes de Barret-sur-Méouge et de Saint-Pierre-Avez :

- **Les forêts**, en particulier les plus vieilles d'entre-elles, où ont été recherchés des mollusques continentaux et des coléoptères.
- **La Méouge, ses affluents et les zones humides**, où ont été inventoriés les papillons de jour, les coléoptères et les orthoptères.*
- **Les milieux ouverts**, où ont été inventoriés les papillons de jour et les orthoptères.



Comme vous pouvez le constater, les invertébrés ont été au centre de l'attention mais des naturalistes locaux ont également fourni un grand nombre d'observations de la flore et d'autres taxons* comme des oiseaux, des reptiles ou encore des amphibiens qui ont également pu être inventoriés ! Nous avons également épluché les observations existantes dans les bases de données.



SOMMAIRE



Amélanhier

P.8

LA BIODIVERSITÉ QU'ES ACE ?

LA MÉOUGE
ET LES ZONES HUMIDES

P.20

P.31

LES FORÊTS

LES PELOUSES ET
LES LANDES

P.38

P.44

LES ESPACES AGRICOLES,
HAMEAUX ET VILLAGES

LES ÉBOULIS, LES FALAISES
ET LES CAVITÉS ROCHEUSES

P.51

LA BIODIVERSITÉ

QU'ES ACO ?



LA BIODIVERSITÉ C'EST QUOI ?

C'est le Taupin à cou sanglant (*Ischnodes sanguinicolis*), le Moiré provençal (*Erebia epistygne*), le Hérisson d'Europe (*Erinaceus europaeus*), l'Aspérule de Turin (*Asperula taurina*), l'If à baies (*Taxus baccata*), la Pie-grièche écorcheur (*Lanius collurio*), le Petit rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)... mais aussi la vieille forêt de chênes, le jeune boisement de pins, la prairie humide, la pelouse de crête, la rivière, la falaise...

La biodiversité, ou diversité biologique, c'est la diversité du vivant. C'est l'ensemble de la faune et de la flore mais aussi de leurs habitats. C'est aussi la diversité génétique car, comme pour l'humain, chaque individu de chaque espèce est unique.

Mais la biodiversité est encore plus complexe que ça ! C'est aussi la symbiose* (c'est-à-dire l'association à bénéfice réciproque) entre la truffe et le chêne, c'est le Coucou gris (*Cuculus canorus*) qui pond dans le nid de la fauvette, c'est le bousier qui enfouit les excréments dans le sol, c'est le bourdon qui pollinise la sauge, c'est la Méloé qui grandit dans le nid de l'abeille solitaire, c'est le sanglier qui sait où se rouler pour enlever ses parasites, c'est le renard qui connaît les limites du territoire de ses congénères...

Bref, la biodiversité ce sont des interactions, des associations, de la coopération, de la compétition, de la communication, de la prédation, de l'adaptation.

Taupin à cou sanglant
crédit photo : F.BURALLI / CEN PACA

NOMMER LES ESPÈCES

Au quotidien, lorsque l'on parle d'un animal ou d'une plante, on utilise généralement son nom commun (ou nom vernaculaire) : « j'ai vu un chevreuil », « le talus est recouvert de coquelicots ». Pourtant, cette dénomination pose parfois des difficultés : le nom vernaculaire peut varier selon les langues et dialectes locaux ou selon le sexe de l'animal, un même nom vernaculaire peut désigner plusieurs espèces, etc. C'est pourquoi les scientifiques désignent toujours les espèces par un nom en latin, propre à chaque espèce et communément partagé quelle que soit la langue parlée. Ici, nous indiquerons le nom commun des espèces suivi de leur nom scientifique en latin entre parenthèse (sauf lorsque l'espèce ne dispose que d'un nom latin).

— LA BIODIVERSITÉ, QU'ES ACE ?

ET L'HUMAIN DANS TOUT ÇA ?

L'humain fait partie intégrante de ce système ! D'une part, les actions et activités de notre espèce, *Homo sapiens*, peuvent avoir des incidences pour d'autres espèces, qu'elles soient positives ou négatives.

D'autre part, certaines espèces végétales et animales permettent à la nôtre de se nourrir mais aussi d'avoir accès à une eau et un air pur.

Préserver la biodiversité, c'est donc laisser la possibilité à toutes les espèces de s'épanouir... y compris la nôtre !

UNE BIODIVERSITÉ MENACÉE

Si la biodiversité est multiple et complexe, elle n'en est pas moins fragile et menacée. Fruit de 3,8 milliards d'années d'évolution, elle n'a cessé d'évoluer, à son rythme. Des espèces sont apparues, ont évolué, d'autres ont disparu. Ces évolutions et disparitions prennent normalement des millions d'années ou, à minima, des milliers d'années lors des dernières grandes crises d'extinction de masse. Aujourd'hui, la biodiversité est confrontée à une sixième crise d'extinction de masse causée par l'espèce humaine alors que les précédentes étaient dues à des accidents climatiques ou astronomiques. Cette crise d'extinction de masse diffère également par sa rapidité sans précédent.

Selon le rapport de 2019 de l'IPBES* « il est probable qu'au moins un million d'espèces animales et végétales — plus d'une sur huit — soient actuellement menacées d'extinction mondiale. La proportion d'espèces actuellement menacées d'extinction mondiale (c'est-à-dire inscrites sur la liste rouge de l'UICN comme étant vulnérables, en danger ou en danger critique d'extinction) est en moyenne d'environ 25 % dans un large éventail de groupes taxonomiques animaux et végétaux. »

BARRET-SUR-MÉOUGE ET SAINT-PIERRE-AVEZ



— LA BIODIVERSITÉ, QU'ES ACE ?



Barret sur Méouge
crédit photo : G.ARMAND



Saint-Pierre-Avez
crédit photo : G.ARMAND

Carte d'identité

COMMUNE	BARRET-SUR MÉOUGE	SAINT-PIERRE-AVEZ
Ensemble écologique	Préalpes du Sud	
Petites régions naturelles	Bassin Buëch – Durance Rosannais – Baronnies est	
Surface/Altitude	26,72 km ² Entre 592 m et 1 560 m	11,37 km ² Entre 610 m et 1 480 m
Habitants (2019)	180	30
Caractéristiques	Barret-sur-Méouge et Saint-Pierre-Avez sont traversées par la rivière Méouge. S'inscrivant dans le massif montagneux des Baronnies orientales, les deux communes sont clairement délimitées géographiquement au nord et au sud par les crêtes et sommets dominant la vallée de la Méouge. Leurs reliefs accusés sont sillonnés par les vallons creusés par les affluents de la Méouge, prenant naissance sous les sommets calcaires pour ensuite traverser des zones marneuses ravinées par l'érosion qui entourent la plaine alluviale et rejoignent la rivière. Elles font toutes deux partie du Parc naturel régional des Baronnies provençales.	
	La commune de Barret-sur-Méouge s'étend sur les deux rives de la rivière, occupant l'intégralité de la largeur de la vallée. Elle est délimitée au nord par la crête de Chabre (entre 1200 et 1300 m) et au sud par la crête courant entre le sommet de Fléossier (1 542 m) et le sommet des Bayles (1450 m), dont les versants sont couverts de forêts denses. Le village est situé au bord de la plaine alluviale, qui offre un paysage majoritairement agricole qui s'étend sur les pentes douces des versants avoisinants et du vallon du Rif.	Le village de Saint-Pierre-Avez surplombe le torrent d'Ourse, un affluent de la Méouge qui traverse la commune du sud au nord. Celle-ci est délimitée à l'est par la montagne de Saint-Cyr (1 141 à 1 365 m), au sud par la crête du Travers et le sommet de la Plate (1 440 à 1 480 m) et au nord par la Méouge elle-même. Si les hauts de versants sont couverts de forêts ou de pelouses sèches, le sud et l'ouest du village sont occupés par une mosaïque de prairies de fauche et pâturages entrecoupés de jeunes boisements.

QUELLE CONNAISSANCE DE LA BIODIVERSITÉ SUR CES DEUX COMMUNES ?

— LA BIODIVERSITÉ, QU'ES ACE ?

Les premières observations naturalistes disponibles à Barret-sur-Méouge et Saint-Pierre-Avez sont des observations de Pivoine officinale (*Paeonia officinalis*) réalisées au XVIIIème siècle à Barret-sur-Méouge par Dominique Chaix, curé des Baux, près de La Roche-Arnauds.

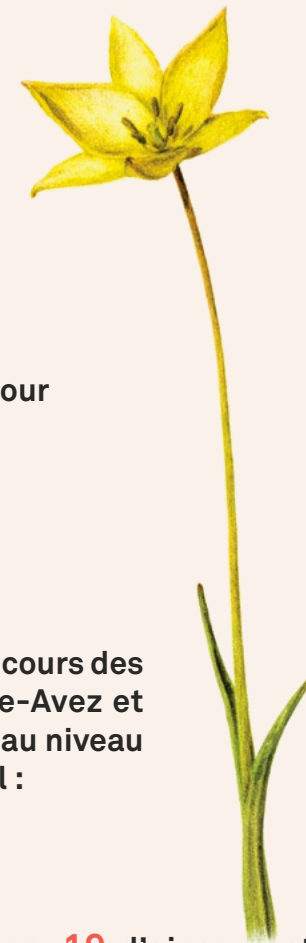
L'ABC a permis de considérablement augmenter le nombre d'espèces répertoriées dans les bases de données sur ces deux communes. De nombreuses autres découvertes restent néanmoins encore à faire !



Pivoine officinale

QUELQUES CHIFFRES ...

- 106 espèces de coléoptères
- 47 espèces de mollusques
- 51 espèces d'orthoptères
- 120 espèces de papillons de jour
- 898 espèces de plantes



15 espèces végétales observées au cours des 50 dernières années à Saint-Pierre-Avez et Barret-sur-Méouge sont **protégées** au niveau régional, départemental ou national : **Leur cueillette est interdite !**

10 espèces d'insectes, **19** d'oiseaux et **5** de mammifères connues à Saint-Pierre-Avez et Barret-sur-Méouge ont un statut de conservation **défavorable** au niveau régional ou national.

QU'EST-CE QU'UNE ESPÈCE PROTÉGÉE ?

En France ou dans certaines régions et départements, il est interdit de détruire, de capturer, de perturber intentionnellement, de couper, de cueillir, d'arracher ou encore de commercialiser certaines espèces animales et végétales : ce sont des espèces protégées. À Barret-sur-Méouge et Saint-Pierre-Avez, on en dénombre plus d'une centaine ! Dans ce livret, nous avons indiqué les noms des espèces protégées en région PACA ou à l'échelle nationale en *rose*.

Attention, certaines espèces non protégées en région PACA peuvent l'être à seulement quelques kilomètres... dans la Drôme, en région Auvergne-Rhône-Alpes ! Par ailleurs, des espèces rares ou menacées peuvent ne pas être protégées. Il est toujours préférable de limiter les perturbations sur la faune et la flore, même pour des espèces non protégées.



Guêpier d'Europe

PROMENONS-NOUS À LA RENCONTRE DE LA BIODIVERSITÉ DE LA MÉOUGE AVAL ...

De la vallée aux crêtes, parcourons les milieux naturels les plus remarquables de Barret-sur-Méouge et Saint-Pierre-Avez ! Nous nous intéresserons à leurs principales caractéristiques et à certaines espèces qui y vivent mais attention, une espèce peut effectuer son cycle de vie (reproduction, gîte, alimentation, déplacement) dans différents milieux !

C'est le cas des chauves-souris et de la plupart des mammifères, tout comme certains oiseaux ou amphibiens. A l'inverse, certaines espèces sont très spécialisées et occupent des habitats dont les caractéristiques sont propres à chacune ou certaines se déplacent peu.

Des milieux permettent à certaines espèces de se déplacer et de réaliser tout ou partie de leur cycle biologique tandis que d'autres non. On parle de « **corridors écologiques** » pour qualifier les milieux dans lesquels une espèce ou un groupe d'espèce est capable de se déplacer. Des obstacles obstruent parfois ces corridors : un boisement dans un milieu ouvert, un milieu ouvert dans un boisement, un grillage, une route ou même la lumière d'un lampadaire.

Ainsi, certains reptiles ou invertébrés ne se déplacent que dans des milieux « ouverts » tandis que d'autres espèces ne quitteront pas les zones forestières. D'autres espèces adaptent leurs déplacements pour éviter des dangers ou des obstacles comme certaines chauves-souris qui évitent les lieux éclairés. Là aussi, chaque espèce – mais on pourrait dire aussi chaque individu – a ses propres corridors écologiques !



Avant de partir, nous avons quelques conseils à vous donner pour préserver au mieux l'environnement local au cours de votre balade... Malgré vos envies de découverte, veillez toujours à respecter les milieux et leurs usagers et habitants, humains comme non-humains : restez au maximum sur les sentiers balisés, respectez les propriétés privées ainsi que les autres usagers tels que les forestiers, les éleveurs ou encore les pratiquants d'activités de pleine nature. Repartez toujours avec vos déchets, quels qu'ils soient (plastique, papier toilette, épluchures de fruits et légumes, etc.), afin de ne laisser aucune trace de votre passage. Evitez la cueillette de fruits et fleurs (certaines espèces peuvent être menacées et/ou protégées), tenez votre chien en laisse et restez silencieux. Bref, soyez curieux... mais restez discrets ! Allez, c'est parti !

LA MÉOUGE ET LES ZONES HUMIDES



Tetrix grisâtre
crédit photo : F.BURALLI

“

« Je trouve qu'il faut redonner de l'importance à la Méouge. C'est un milieu très varié. La ripisylve, notamment, est étonnante, très sauvage. C'est une partie vivante du territoire. C'est la liberté, quelque part, la Méouge. C'est quelque chose qu'on n'arrive pas à maîtriser. »

Daniel Bisman
Botaniste amateur, habitant de Barret-sur-Méouge

”

LA MÉOUGE, RIVIÈRE EN TRESSSES

Par la route, vous en suivez forcément le cours pour vous rendre à Barret et vous êtes même amenés à la traverser pour monter au village de Saint-Pierre-Avez : la Méouge. Cette rivière traverse le

territoire de l'ABC d'est en ouest. Plusieurs cours d'eau de plus petite taille s'écoulent le long des versants et s'y jettent, comme les torrents du Rif, d'Ourse ou de Léone.

— LA MÉOUGE ET LES ZONES HUMIDES



Ouvrez grand vos yeux et vos oreilles, ces rivières et les différents habitats naturels qui y sont associés abritent de nombreuses espèces animales et végétales !



Chevalier guignette

La Méouge est une rivière en tresses : elle est constituée de multiples chenaux séparés par des bancs de sédiments, de graviers et de galets.

La végétation est généralement peu développée sur ces bancs alluviaux* car les crues les déplacent régulièrement. Ainsi, le lit de la Méouge est constitué d'une mosaïque d'habitats naturels : des plages sablo-limoneuses, des bancs de galets ou encore des bras secondaires déconnectés

de la rivière formant des mares temporaires. Les boisements de peupliers, de saules ou encore de frênes présents sur les rives de la Méouge sont également des habitats pour de nombreuses espèces animales et végétales. Ces boisements sont appelés des ripisylves*.



La Méouge
Cincla plongeur
crédit photo : G.ARMAND



Au printemps et en été, ouvrez grand les yeux ! Vous pourrez peut-être observer le **Chevalier guignette** (*Actitis hypoleucos*) chasser sur les bancs de galets de la rivière ! Posé sur un rocher ou une branche, le **Cincla plongeur** (*Cinclus cinclus*) se délecte

de son repas. Pour chasser de petits organismes aquatiques, ce passereau peut plonger et se déplacer en marchant sur le fond de la rivière !

Un criquet quasi-menacé en Région PACA est également dans les parages : le **Tétrix grisâtre** (*Tetrix tuerki*), typique des rivières en tresses. Ce petit criquet des grèves sablonneuses est particulièrement présent dans les Alpes françaises autour de la Durance et de ces affluents... mais aussi de ses sous-affluents comme la Méouge

Tetrix grisâtre
crédit photo : F.BURALLI



La **Couleuvre vipérine** (*Natrix maura*) est également dans les parages. Elle se tient à proximité de la rivière ou de mares formées dans des bras morts du cours d'eau. C'est une bonne nageuse : vous pourrez peut-être l'observer en surface, la tête hors de l'eau où elle chasse poissons, amphibiens et autres têtards. Restez discrets pour avoir la chance de l'apercevoir : elle peut plonger et rester plus de 15 minutes en apnée en cas de danger !



Perchés aux abords de la rivière, les **Guêpiers d'Europe** (*Merops apiaster*) s'envolent pour aller chasser guêpes et abeilles. Ces oiseaux aux couleurs chatoyantes creusent des terriers dans les berges de la rivière.



Les ripisylves abritent des espèces remarquables de coléoptères comme *Cossonus cylindricus* qui vit dans les cavités de vieux peupliers. L'observation de cette espèce, réalisée en 2022 à Barret, est la première dans les bases de données informatiques de toute la région !

Pachybrachis fallaciosus, un coléoptère de la famille des Chrysomelidae, est, elle, une espèce liée aux saules. Cette espèce est endémique* de la Drôme, des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes : cela signifie qu'elle n'est présente que dans ces trois départements.



Peuplier noir
crédit photo : A.BARIA

LA VANNERIE : DE LA RIVIÈRE EN TRESSSES... AU TRESSAGE

La végétation arbustive qui se développe sur les berges et les bancs alluviaux de la Méouge a été et est encore utilisée pour la pratique de la vannerie*. Les jeunes tiges de Saules blancs (*Salix alba*) et pourpre (*Salix purpurea*), également appelés Osiers, mais aussi de Peupliers blancs (*Populus alba*) ou encore d'Aulnes blancs (*Alnus incana*) et glutineux (*Alnus glutinosa*) permettent aux vanniers de tresser paniers, corbeilles, ruches et autres nichoirs pour oiseaux !

Si certaines de ces espèces peuvent être cultivées, la vannerie est également pratiquée en récoltant les plantes qui poussent spontanément aux abords de la rivière. Grâce aux crues régulières, pas besoin de les tailler pour obtenir de jeunes tiges l'année suivante : la rivière se charge du travail !



crédit photo : A.ROY

LES PRAIRIES HUMIDES ET MÉSOPHILES

De part et d'autre de la Méouge, des prairies sont dites « humides » car elles sont approvisionnées en eau et recouvertes d'alluvions lors de crues ou alimentées par la nappe. D'autres prairies sont dites « mésophiles » : leur sol est relativement fertile mais il est plus drainé.

Les zones humides peuvent être identifiées grâce à leurs sols marqués par la présence temporaire ou permanente d'eau mais aussi grâce à leur végétation composée de plantes « qui aiment l'eau », des plantes hygrophiles. Une de ces plantes, la **Sanguisorbe officinale** (*Sanguisorba officinalis*), est la plante-hôte d'un papillon menacé, l'**Azuré de la Sanguisorbe** (*Phengaris teleius*), dont la femelle pond ses œufs dans la fleur de Sanguisorbe.

En plus de sa plante-hôte, l'**Azuré de la Sanguisorbe** dépend également de la présence de fourmis du genre *Myrmica* qui recueillent sa chenille. Cette dernière effectue ensuite une partie de son développement dans leur fourmilière.





LES FORÊTS

« Des bords de la Méouge aux prairies fraîches de montagne en passant par les chênaies pubescentes, les zones naturelles des communes de Saint-Pierre-Avez et de Barret-sur-Méouge m'ont offert une grande diversité d'ambiances et d'habitats à explorer, offrant des journées de terrain aussi passionnantes que variées. Ayant focalisé mes recherches sur les milieux forestiers, j'ai été marqué par certaines des hêtraies d'ubac que j'ai visitées, notamment dans le secteur du bois du Queyssier et du bois des Charbonniers. Ce dernier abrite une densité de grands et vieux arbres exceptionnelle pour les Baronnies orientales, surprenante dans un secteur où la production de charbon de bois était autrefois une activité très importante. La hauteur impressionnante des arbres lui donne des allures de hêtraie «cathédrale» à l'atmosphère unique pour ce territoire. La découverte dans les environs du rarissime taupin *Crepidophorus mutilatus*, dépendant des vieilles forêts aux arbres riches en cavités, est pour moi l'une des plus remarquables de cet Atlas de la biodiversité communale. Elle appuie l'intérêt écologique considérable de certaines des hêtraies des deux communes qui constituent des réserves de biodiversité dont la richesse pourra être préservée par un maintien en évolution naturelle. »

Florian Buralli
Chargé de mission entomologie au
Conservatoire d'Espaces naturels de PACA

LES FORÊTS

Où que vous vous trouviez à Barret-sur-Méouge ou Saint-Pierre-Avez, elles ne sont forcément pas loin : les forêts. A l'ubac comme à l'adret, difficile d'imagi-

ner les versants autrement que recouverts de pins noirs, de chênes pubescents, de pins sylvestres ou de hêtres.

— LES FORÊTS



Hameau de Serre
 crédit photo : Archives départementales
 des Hautes-Alpes Service de la RTM

Pourtant, les forêts n'occupaient qu'une part bien plus faible de l'espace au début du siècle dernier. Au début du XXème siècle, les campagnes de restauration des terrains de montagne (RTM)

ont conduit à la plantation de pins noirs afin de limiter les phénomènes d'érosion sur des versants dont les sols étaient nus.

Par la suite, la déprise pastorale a conduit à l'enfrichement puis au reboisement spontané de certains espaces anciennement mis en pâturage. Cependant, bien que la plupart des forêts locales soient

relativement jeunes, certaines abritent quelques vieux arbres et quelques boisements exceptionnels sont véritablement « âgés », aucun arbre n'y ayant été prélevé depuis de nombreuses décennies.

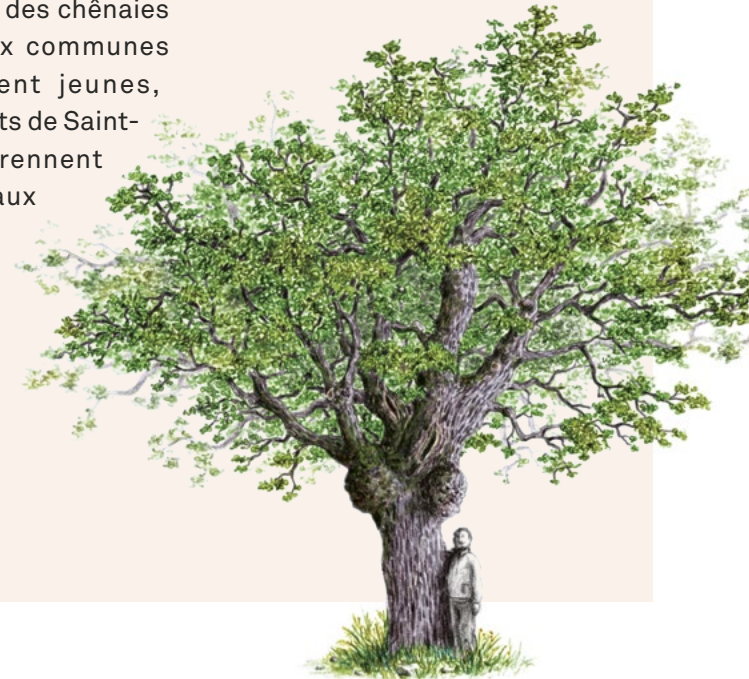
Rendons-nous sur les versants de la rive droite de la Méouge pour découvrir les boisements de chênes et de hêtres les plus remarquables du secteur...

LES CHÊNAIES BLANCHES

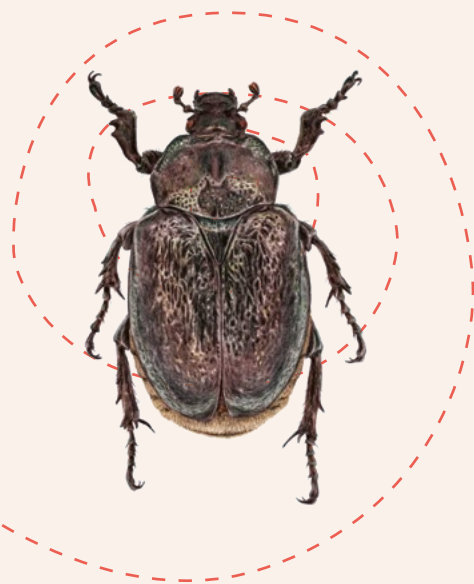
Le chêne pubescent (*Quercus pubescens*), aussi appelé chêne blanc, est l'essence* majoritaire dans les forêts de feuillus de Barret-sur-Méouge et Saint-Pierre-Avez.

Cette pratique sylvopastorale* consistait à couper leurs jeunes branches pour se chauffer et pour nourrir les bêtes avec leurs feuilles. Les rejets qui poussaient ensuite permettaient de renouveler l'opération régulièrement.

Bien que la plupart des chênaies blanches des deux communes soient relativement jeunes, quelques boisements de Saint-Pierre-Avez comprennent de vieux chênes aux formes atypiques : il s'agit d'arbres qui étaient autrefois émondés*.



Cette pratique a permis de préserver des arbres de l'abattage et les blessures créées par les émondages successifs ont favorisé l'apparition de cavités plus rapidement que sans intervention humaine. Or, certaines espèces animales ont justement besoin de ces cavités pour vivre : ce sont des **espèces cavicoles**.



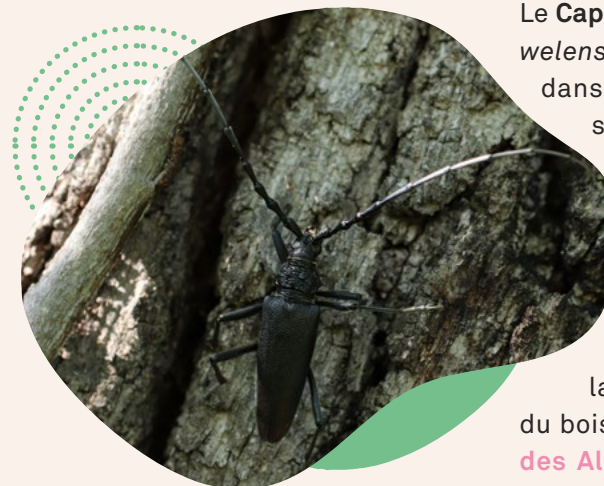
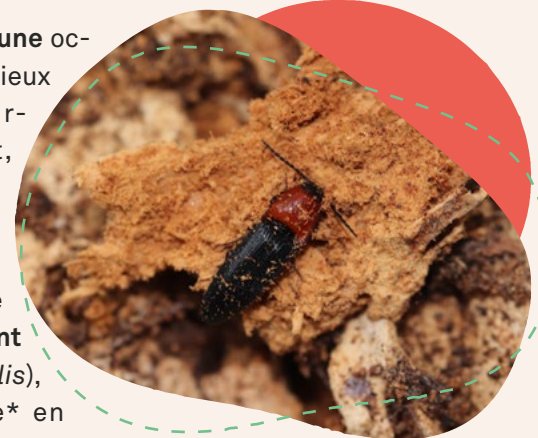
Une des espèces cavicoles les plus emblématiques est un coléoptère, la plus grosse espèce de cétoine de France métropolitaine : le **Pique-prune** (*Osmoderma eremita*). C'est un **coléoptère saproxylique*** : il a besoin du bois mort pour accomplir au moins une phase de son cycle de vie. Peu de chance que vous l'aperceviez : il se déplace essentiellement au crépuscule et la nuit et il s'agit d'une espèce quasi-menacée en Europe, notamment car son habitat, les arbres à cavité remplis de bois mort en décomposition, se fait de plus en plus rare !



Chêne émondé
crédit photo : G.ARMAND

Taupin à cou sanglant
crédit photo : F.BURALLI

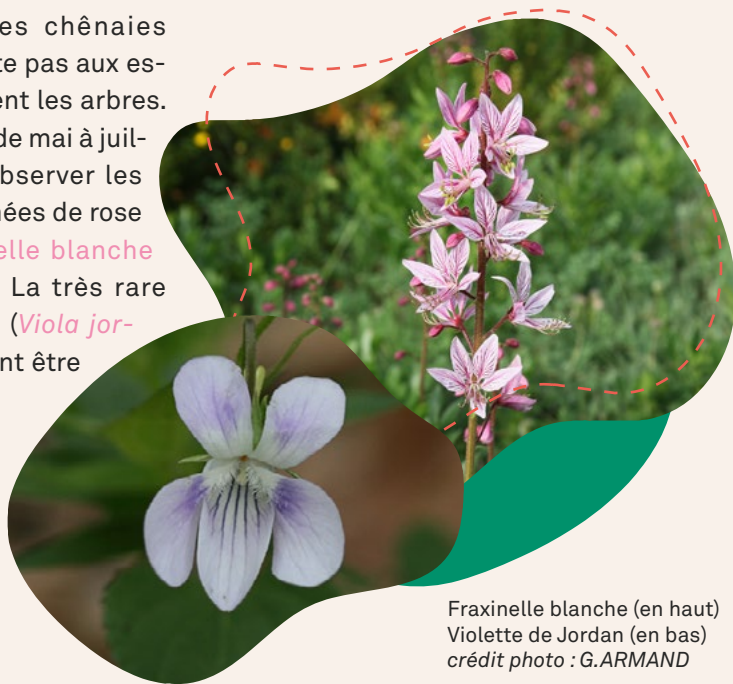
Les larves de **Pique-prune** occupent les cavités de vieux arbres où elles nourrissent de bois mort, on dit qu'elles sont « saproxylophages* ». D'autres insectes moins connus comme le **Taupin à cou sanglant** (*Ischnodes sanguinicollis*), une espèce menacée* en Europe, ont des exigences similaires.



Grand Capricorne
crédit photo : F.BURALLI

Le **Capricorne velouté** (*Cerambyx welensii*) vit, lui, principalement dans les chênaies où sa larve se nourrit du bois vivant d'arbres sénescents. Il fait partie de la famille des longicornes (Cerambycidae) comme le **Grand Capricorne** (*Cerambyx cerdo*), dont la larve se nourrit également du bois de chênes, ou la **Rosalie des Alpes** (*Rosalia alpina*) que nous trouverons, elle, en hêtraie.

La biodiversité des chênaies blanches ne se limite pas aux espèces qui en peuplent les arbres. Autour des chênes, de mai à juillet, vous pourrez observer les fleurs rose pâle veinées de rose foncé de la **Fraxinelle blanche** (*Dictamnus albus*). La très rare **Violette de Jordan** (*Viola jordanii*) peut également être dans les environs !



Fraxinelle blanche (en haut)
Violette de Jordan (en bas)
crédit photo : G.ARMAND

LES HÊTRAIES



Ici, les hêtres, également appelés fayards, prennent racines dans des sols riches en humus* et dans des secteurs d'ubacs plus ombragés que les chênes. D'autres essences se mélangent à eux : des érables à feuilles d'obier, des tilleuls, des frênes mais aussi des buis, du houx ou encore des ifs (*Taxus baccata*).



Pic noir
crédit photo : G.ARMAND

On y entend le cri du **Pic noir** (*Dryocopus martius*) mais aussi son tambourinage qui lui permet de communiquer avec ses congénères, notamment pour marquer son territoire. Le pic utilise également son bec pour rechercher son repas, larves et autres coléoptères xylophages*, sous l'écorce des arbres mais aussi pour creuser un nid pour ses petits : ils y passeront leurs premières semaines.



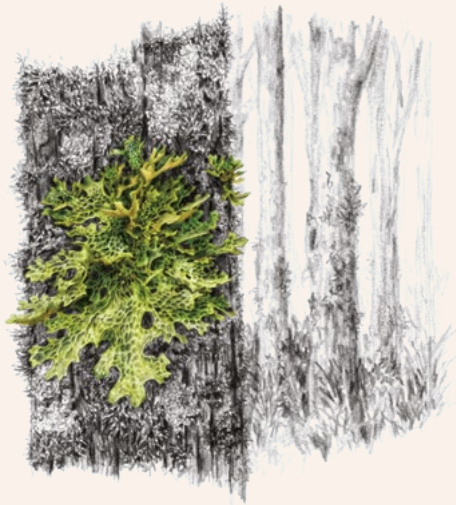
La vie est partout... Plus discrets et méconnus, de nombreux mollusques gastéropodes* vivent dans la litière, au pied des arbres ou entre les rochers. Les hêtraies de la Méouge aval abritent ainsi des escargots comme la **Cristalline commune** (*Vitrea crystallina*), la **Fausse-veloutée des vallées** (*Urticicolla glabellus*) ou la rare **Perlée massue** (*Charpentieria itala punctata*).



Perlée massue
crédit photo : C.ROY

Fausse-veloutée des vallées
crédit photo : M.MARNIER

Peut-être avez-vous repéré le **lichen* pulmonaire** (*Lobaria pulmonaria*), présent sur le tronc de certains arbres. C'est un marqueur de l'ancienneté de ces forêts. Bien que les hêtraies de Barret-sur-Méouge et Saint-Pierre-Avez aient pu être exploitées, l'état boisé perdure dans certaines depuis plus de 150 ans : elles étaient déjà cartographiées sur la carte d'Etat-major réalisée entre 1820 et 1866. Une célèbre plante fleurissant au mois de mai est également considérée comme indicatrice de l'ancienneté des forêts : le **Muguet** (*Convallaria majalis*).

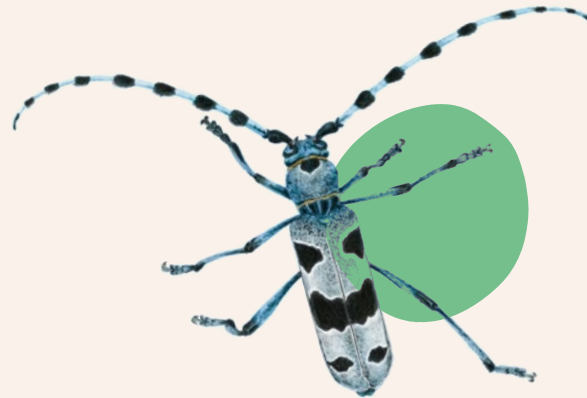


Lichen pulmonaire

Bien que l'exploitation de bois ait pu être forte dans ces hêtraies par le passé pour la production de charbon, certaines d'entre elles comme les bois des Charbonniers ou de Beau Buisson n'ont pas subi de coupes au moins depuis les années 50. De ce fait, les vieux arbres et le bois morts y sont abondants (on parle de forêts matures*), ce qui favorise la présence de nombreuses espèces : 25% de la biodiversité forestière dépend du bois mort !

Muguet
crédit photo : G.ARMAND

Certains coléoptères dits « saproxyliques » ont besoin du bois mort pour accomplir au moins une phase de leur cycle de vie. C'est le cas de la **Rhagie ermite** (*Rhagnusium bicolor*), une espèce rare et menacée, très exigeante, qui consomme le bois carié humide des cavités de feuillus. Les larves de **Sage des forêts** (*Ischnomera sanguinicollis*) se développent également dans le bois mort et l'on peut rencontrer les adultes sur des arbustes en fleurs ou sur les arbres à cavités ou morts. Enfin, la hêtraie est également l'habitat de prédilection de la célèbre **Rosalie des Alpes** (*Rosalia alpina*) dont les adultes sortent le jour entre juillet et août.



Rosalie des Alpes



Pivoine officinale

Aux mois de mai et juin, diverses fleurs colorent les clairières et les lisières* de ces forêts, plus lumineuses et herbacées. La **Pivoine officinale** (*Paeonia officinalis* subsp. *huthii*) ne pourra pas échapper à votre regard tandis que la discrète **Aspérule de Turin** (*Asperula taurina*) nécessitera plus d'attention pour être repérée. Plus tardif, le **Lis martagon** (*Lilium martagon*) se laissera admirer de juin à août.

Lis Martagon
crédit photo : G.ARMAND

LES PELOUSES ET LES LANDES



“

« Les crêtes de Saint-Pierre-Avez et Barret-sur-Méouge offrent un superbe panorama sur les vallées du Buëch et de la Méouge mais elles sont aussi remarquables par la diversité des espèces qui y vivent ! Arpenter ces milieux et en voir évoluer la composition floristique et faunistique tout au long de l'ABC a été un régal ! »

Pierre Dexet
Parc naturel régional des Baronnies provençales

”

Les pelouses et landes sont des milieux dits ouverts et semi-ouverts. Les milieux ouverts comme les pelouses ou les prairies témoignent pour la plupart d'une activité pastorale. Les milieux semi-ouverts comme les landes sont composés d'arbrisseaux ou d'arbustes : ils sont généralement des milieux de transition, voire des étapes transitoires, entre les milieux herbacés « ouverts » et les milieux boisés « fermés ».

LES PELOUSES SÈCHES ET LANDES

Nous voilà sur des versants bas ou bien exposés jusqu'à environ 1 000 mètres où l'on trouve des pelouses sèches dites « supra-méditerranéennes ». Ces milieux sont dominés par des graminées comme le **Brome érigé** (*Bromopsis erecta*) et la **Fétuque cendrée** (*Festuca cinerea*).

On y trouve également des plantes comme la **Sauge d'Ethiopie** (*Salvia aethiopis*). Deux papillons menacés parcourent ces pelouses : le **Moiré provençal** (*Erebia epistygne*), endémique de France et d'Espagne et l'**Hermite** (*Charaxa briseis*), dont les populations ont chuté de manière spectaculaire au cours des dernières décennies.



Sauge d'Ethiopie
crédit photo : G.ARMAND

Hermite
crédit photo : F.BURALLI

Posée dans l'herbe ou les buissons, la **Magicienne dentelée** (*Saga pedo*) essaie de se camoufler avec sa couleur verte mais sa grande taille peut la trahir : il s'agit du plus grand orthoptère d'Europe !



Magicienne dentelée

Du fait de la déprise pastorale, ces milieux sont plus ou moins colonisés par une végétation arbustive composée de **Genêts cendrés** (*Genista cinerea*) et de **buis** (*Buxus sempervirens*) voire de **pruneliers** (*Prunus spinosa*) et d'**aubépines** (*Crataegus monogyna*). Ils évoluent ainsi parfois vers un stade de lande. Soyez attentifs, cette mosaïque de pelouses sèches et de milieux arbustifs est appréciée par des oiseaux comme la **Pie-grièche écorcheur** (*Lanius collurio*), une migratrice que l'on peut observer perchée sur des arbustes de mai à septembre avant qu'elle ne reparte vers l'Afrique subsaharienne pour l'hiver. Elle empale parfois ses proies sur les épines de buisson voire sur des barbelés, ce qui lui a valu son nom « d'écorcheur ».



Pie-grièche écorcheur

Au-dessus de nous, le **Circaète Jean-le-Blanc** (*Circaetus gallicus*) vole à la recherche de ses proies : des reptiles, tout particulièrement des serpents. À l'automne, lorsque ces animaux entreront en hibernation, le Circaète s'envolera vers des contrées plus chaudes d'Afrique subsaharienne où trouver de quoi manger avant de revenir au printemps suivant.

Allons un peu plus haut, de 1 000 à 1 200 mètres, où les **pelouses méditerranéo-montagnardes** succèdent aux **pelouses supra-méditerranéennes**. Ces pelouses courent sur les crêtes écorchées* de Saint-Cyr, du Travers et de Chabre. Au printemps, ces crêtes sont fleuries des superbes **Pulsatilles des montagnes** (*Pulsatilla montana*) et de **Haller** (*Pulsatilla halleri*) ou encore la **Fritillaire du Dauphiné** (*Fritillaria tubiformis*) et la **Gagée des prés** (*Gagea pratensis*).



De haut en bas :
Pelouse sèche
Pulsatilles des montagnes
Pulsatilles de Haller
Apollons
crédit photo : G.ARMAND

Nous pouvons y voir l'**Apollon** (*Parnassius apollo*) qui pond ses œufs sur des plantes comme l'**Orpin blanc** (*Sedum album*). L'été, les milieux caillouteux disséminés dans ces pelouses sont également peuplés d'une espèce de criquet endémique de la région Sud Provence-Alpes-Côtes-d'Azur : la **Miramelle du Ventoux** (*Podisma amedeagnatoae*).



LES PELOUSES MONTAGNARDES MÉSOPHILES

Dans des secteurs plus frais du fait d'un sol plus profond qui permet de retenir davantage d'eau ou d'une exposition en ubac, les pelouses montagnardes sont dites « **mésophiles** ». Nous y retrouvons par conséquent des espèces plus montagnardes comme le **Semi-Apollon** (*Parnassius mnemosyne*).



Parmi la végétation s'épanouissent la **Scrofulaire printanière** (*Scrophularia vernalis*) mais aussi diverses potentilles qui alimentent les chenilles de l'**Hespérie de Rambur** (*Pyrgus cirsii*) qui grandissent lentement pendant quatre mois avant que vous ne puissiez voir voler les papillons entre mi-juillet et début octobre.

Nous ne sommes pas les seuls à sortir de chez nous pour aller dans ses pelouses très fleuries : certains coléoptères saproxyliques des hêtraies voisines, dont les adultes se nourrissent de nectar, les apprécient également !





LES ESPACES AGRICOLES HAMEAUX ET VILLAGES

“

Au cours de l'année scolaire 2022-2023, les élèves de l'école primaire de Barret-sur-Méouge ont bénéficié d'animations sur la biodiversité dans le cadre de l'ABC.

« J'ai aimé quand Sébastien nous a fait fabriquer des maisons pour abeilles. [...] Sébastien nous a demandé de dessiner le jardin de l'école souhaité. J'ai aimé parce que je n'avais jamais fait ça avant et que c'était génial. Après il est revenu avec deux « oyas ». Ça va sûrement nous aider pour le jardin, par contre il en faudra beaucoup ! »

Shaé CM1

« Sébastien est venu avec des abeilles à l'école et a appelé ça un hôtel à insectes. Il nous les a montrées, elles étaient vivantes. »

Victoria, CM1

”

LES ESPACES AGRICOLES

L'ensemble des milieux naturels que nous avons parcouru jusqu'ici ont été plus ou moins récemment marqués par l'activité humaine, que ce soit pour nourrir des troupeaux, se chauffer, ou encore protéger des espaces des inondations. Cependant, les milieux agricoles sont probablement les espaces où les interactions entre les activités humaines et le reste du vivant sont les plus importantes dans la vallée de la Méouge aval.

Les espaces agricoles de la vallée comprennent notamment des cultures de céréales ou de luzernes mais aussi les milieux qui les séparent : les haies, les talus ou encore les fossés. Ces milieux interstitiels, bien qu'ils puissent sembler anodins, jouent un rôle de refuge et de couloir de déplacement pour de nombreuses

espèces. Les haies d'**Aubépine à un style** (*Crataegus monogyna*), de **Fusain d'Europe** (*Euonymus europaeus*), de **Cerisier de Sainte-Lucie** (*Prunus mahaleb*) ou de **Pru-nelier** (*Prunus spinosa*) abritent et nourrissent de nombreuses espèces d'oiseaux comme la **Fau-vette passerinette** (*Sylvia cantilans*).



Dans les espaces agricoles comme dans les forêts, certains vieux arbres peuvent abriter des espèces protégées d'insectes, de chauves-souris ou encore d'oiseaux comme le **Torcol fourmilier** (*Jynx torquilla*). Ce dernier apprécie les haies où il niche généralement dans les cavités d'arbres mais il a aussi besoin de milieux ouverts où il se nourrit de fourmis... comme son nom l'indique !



Torcol fourmilier
crédit photo : G.ARMAND



Huppe fasciée
crédit photo : G.ARMAND

« **Houp-houp-houp** » ! La mosaïque bocagère est également nécessaire à la **Huppe fasciée** (*Upupa epops*) que vous pourrez reconnaître visuellement au premier coup d'œil ou grâce à son chant caractéristique. La nuit, un autre oiseau peut être reconnu à son « **tiou** » bref mais répété inlassablement toutes les 2 à 3 secondes : le **Petit-duc scops** (*Otus scops*), aussi appelé **Hibou petit-duc**.

Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux qui commencent à faire leur nid avec l'arrivée du printemps, il est déconseillé de tailler les haies du 16 mars au 15 août.



Petit-duc scops

Les espaces agricoles sont également le milieu de prédilection des plantes messicoles, littéralement « les plantes qui habitent les moissons », dont la plus célèbre est sans doute le **Grand coquelicot** (*Papaver rhoeas*).

Il s'agit de plantes qui poussent sans avoir été semées au sein des cultures. Du fait de l'évolution des pratiques agricoles depuis le siècle dernier, de nombreuses messicoles sont aujourd'hui menacées comme l'**Adonis flamme** (*Adonis flammea*) et le **Buplèvre à feuilles rondes** (*Bupleureum rotundifolium*), menacés à l'échelle nationale, ou le **Bleuet des champs** (*Cyanus segetum*), menacé dans plusieurs régions.

La flore messicole est bénéfique pour les cultures : elles favorisent la présence de nombreuses espèces animales dont certaines peuvent polliniser* les cultures et vergers ou permettre de réguler les populations de ravageurs.

En haut : Grand coquelicot
En bas : Adonis flamme
crédit photo : G.ARMAND



LES HAMEAUX ET VILLAGES

Les bâtiments, villages et hameaux abritent également de nombreux animaux et de nombreuses plantes que nous pouvons préserver en adaptant nos comportements, nos pratiques d'entretien ou encore l'aménagement de l'espace public ou de nos jardins.

En 2022, les habitants et habitantes de Saint-Pierre-Avez ont permis d'enregistrer la première observation de **Hérisson d'Europe** (*Erinaceus europaeus*) dans les bases de données informatiques pour ce village !

Cette espèce connaît un déclin de ses populations du fait du trafic routier ou encore de pesticides comme les anti-limaces. Le hérisson est pourtant notre allié pour éviter que les limaces ne dévorent les salades de votre potager : privilégiez donc des solutions écologiques pour les protéger vos plantations sans menacer le hérisson.

Vous pouvez, par exemple, mettre du bois en décomposition autour du potager pour y concentrer les limaces et utiliser du purin de rhubarbe ! De manière plus générale, il est également bénéfique de ne tondre régulièrement que les zones de passages ou les plus fréquentées de votre jardin : le développement de la végétation sera favorable au hérisson mais aussi à de nombreuses fleurs et, avec elles, à de nombreux insectes et autres animaux !

Hérisson d'Europe
crédit photo : X.CHAPUIS



La biodiversité de nos villages n'est pas que dans nos jardins... elle est aussi dans le bâti ! En été, des colonies de **Petit rhinolophe** (*Rhinolophus hipposideros*) s'installent souvent dans les combles de certains bâtiments comme les églises ou les granges.



Les **Hirondelles de fenêtres** et **rustiques** (*Delichon urbicum* et *Hirundo rustica*) sont, quant à elles, commensales* de l'humain : elles ont généralement besoin de constructions humaines pour faire leurs nids, à l'extérieur pour l'Hirondelle de fenêtres, à l'intérieur de granges ou bergeries pour l'Hirondelle rustique.

Attention, ce sont des espèces protégées, il est donc interdit de détruire leurs nids, même inoccupés : elles pourront ainsi le réutiliser l'année suivante, à leur retour de migration !

LES ÉBOULIS LES FALAISES ET LES CAVITÉS ROCHEUSES

« Quel plaisir de se balader dans cette belle et grande hêtraie qui couvre des centaines d'hectares sur nos deux communes, de flâner sur les sommets au milieu d'un cortège de fleurs magnifiques, de s'aventurer dans les avens où cohabitent pas moins de huit espèces de fougères... Profiter de ces temps en pleine nature pour suivre la présence et l'évolution de certaines espèces, en découvrir de nouvelles, c'est ce qui me motive. Des berges de la Méouge jusqu'aux pelouses des crêtes notre territoire héberge un ensemble de milieux très différents et par conséquent une grande variété d'espèces animales et végétales dont certaines sont rares et menacées en France. Mieux connaître la biodiversité locale et mieux la faire connaître, c'est un deuxième objectif que j'essaie d'atteindre en partageant mes données, en exposant mes photos ou en proposant diverses sorties et animations. C'est aussi la raison pour laquelle j'ai voulu qu'on réalise cet ABC : faire un état des lieux en 2023 de la biodiversité actuelle et sensibiliser les habitants sur la richesse de celle-ci. »

Guy Armand
Botaniste amateur, habitant de Saint-Pierre-Avez



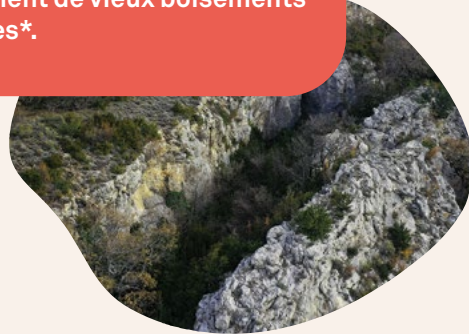
Scandix étoilé

On y aperçoit les **chamois** (*Rupicapra rupicapra*) se déplacer avec une agilité déconcertante qui leur permet d'échapper à leurs prédateurs. Cependant, les espèces spécialistes de ces milieux se font plus discrètes. On retrouve notamment dans les anfractuosités et grottes le **Petit rhinolophe** (*Rhinolophus hipposedirus*) et d'autres chauves-souris comme le **Grand rhinolophe** (*Rhinolophus ferrumequinum*) et le **Molosse de Cestoni** (*Tadarida teniotis*).

Si la plupart des plantes sont incapables de pousser dans des milieux aussi contraignants, d'autres ne peuvent être trouvées que dans ces milieux rocheux !

C'est le cas de trois espèces menacées en France que l'on peut trouver dans les falaises et vires* rocheuses de Barret et Saint-Pierre : l'**Ephédre de Suisse** (*Ephedra distachya subsp. helvetica*), le **Scandix étoilé** (*Scandix stellata*) et le **Cotonéaster du Dauphiné** (*Cotoneaster delphinensis*). On y retrouve aussi la **Dauphinelle fendue** (*Delphinium fissum*).

Les Avens
Chamois
Dauphinelle fendue
crédit photo : G.ARMAND



Moins accessibles et hospitaliers, les milieux rocheux abritent des espèces relativement peu nombreuses mais très spécialisées car elles sont capables d'exploiter ces surfaces très pentues et peu fertiles. Ces milieux se situent dans un ensemble d'autres habitats ou les délimitent. Les milieux rocheux peu accessibles que sont les ravins d'Ourse et les Avens abritent ainsi également de vieux boisements et les espèces qui y sont inféodées*.



Le **génévrier thurifère** (*Juniperus thurifera*) pousse également de manière tortueuse dans les rochers. Sa croissance est très lente : certains de ces arbres peuvent avoir plus de cent ans bien que leur taille ne le laisse pas présager.

Génévrier thurifère
crédit photo : G.ARMAND

EN CONCLUSION

Après ce tour d'horizon des milieux et espèces remarquables de la Méouge aval, à vous désormais de parcourir les sentiers de Barret-sur-Méouge et Saint-Pierre-Avez pour les découvrir et peut-être trouver de nouvelles merveilles et raretés ou simplement observer l'extraordinaire richesse de la nature ordinaire.

À nous, citoyens et citoyennes, élus et élues, de faire en sorte de préserver cette biodiversité en adoptant les bons comportements et les bonnes pratiques et en diffusant autour de nous nos connaissances !

LEXIQUE

Alluvion	dépôt de sédiments tels que du sable, de la vase, des graviers, des galets transportés par un cours d'eau.
Commensalisme	association d'espèces différentes profitant à l'une sans déranger l'autre.
Ecorchée	se dit pour une pelouse qui laisse apparaître des zones de sol nu.
Émonder	débarrasser les arbres ou les arbustes des branches mortes ou superflues ou couper l'extrémité des branches à la périphérie de la cime.
Endémique	se dit d'une espèce (animale ou végétale) localisée et vivant exclusivement dans une aire restreinte.
Espèce menacée	se dit d'une espèce qui pourrait disparaître de façon imminente d'une zone géographique. Dans ses « listes rouges » l'UICN considère comme menacées les espèces classées « vulnérable », « en danger » ou « en danger critique ». Une espèce peut être menacée à une échelle locale, régionale, nationale, continentale et/ou mondiale.
Essence	synonyme de « espèce », en parlant des arbres forestiers.
Forêt mature	une forêt biologiquement mature est une forêt qui a terminé son stade de croissance et est désormais dans un stade de vieillissement, de sénescence ou d'écroulement. Les forêts matures se caractérisent notamment par l'abondance de bois mort, la présence d'arbres de tailles variées dont des très très gros arbres, divers microhabitats (cavités, bois mort, lichens, lianes, nids, coulées de sèves, etc).
Gastéropodes	classe de mollusques caractérisée par la torsion de leur masse viscérale. Cette classe comprend notamment les escargots et les limaces.
Humus	couche supérieure du sol constituée de matière organique décomposée.
Inféodé	être attaché à quelqu'un, à quelque chose par des liens d'étroite dépendance.
IPBES	plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques. C'est un organe international indépendant créé par les États membres en 2012. Il fournit aux décideurs des évaluations scientifiques objectives de l'état des connaissances sur la biodiversité de la planète, les écosystèmes et leurs bénéfices pour les êtres humains, ainsi que les outils et les méthodes pour protéger et utiliser de manière durable ces ressources naturelles vitales. La mission de l'IPBES est de renforcer, grâce à la science, les connaissances qui serviront de fondement à la formulation de meilleures politiques pour la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité, le bien-être à long terme des populations et le développement durable. Dans une certaine mesure, l'IPBES accomplit pour la biodiversité ce que le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) accomplit pour le changement climatique.

LEXIQUE

Lichen	organisme symbiotique* formé par l'association d'une algue microscopique et d'un champignon filamenteux.
Lisière	zone de contact entre deux formations végétales différentes.
Orthoptères	ordre de la classe des insectes regroupant les grillons et sauterelles (ensifères) et les criquets (caelifères).
Parc naturel régional	les Parcs naturels régionaux sont créés pour protéger et mettre en valeur de grands espaces ruraux habités. Peut être classé "Parc naturel régional" un territoire à dominante rurale dont les paysages, les milieux naturels et le patrimoine culturel sont de grande qualité, mais dont l'équilibre est fragile. Un Parc naturel régional s'organise autour d'un projet concerté de développement durable, fondé sur la protection et la valorisation de son patrimoine naturel et culturel. Créé en 2015, le Parc naturel régional des Baronnies provençales regroupe 104 communes drômoises et hautes-alpines.
Pollinisation	mode de reproduction de certains végétaux par le transport du pollen des organes reproducteurs mâles (étamines) à l'organe reproducteur femelle (pistil). Ce transport peut être assuré par des animaux, le vent ou encore l'eau.
Pratiques sylvopastorales	pratiques associant gestion forestière et pâturage en forêt.
Qu'es aco ?	en occitan, « qu'est-ce que c'est ? » (la graphie peut varier).
Ripisylve	littéralement « la forêts rivulaire », la forêt dérive. Il s'agit de l'ensemble des formations boisées qui bordent un cours d'eau.
Saproxylique	les organismes saproxyliques, du grec sapos, en décomposition et xylos, le bois, sont des organismes qui dépendent du bois mort pour leur cycle de vie, que ce soit en tant qu'abris ou source de nourriture. Ces organismes participent au recyclage de la matière organique.
Saproxylophage	se dit d'un organisme qui ne se nourrit que de bois mort en décomposition.
Symbiose	association étroite de deux ou plusieurs organismes différents, mutuellement bénéfique, voire indispensable à leur survie. (La symbiose est fréquente entre les micro-organismes [symbiotes] et des plantes ou des animaux.).
Taxon	unité de classification des êtres vivants. Les principaux rangs taxonomiques sont le règne (animal, végétal), l'embranchement, la classe, l'ordre, la famille, le genre et l'espèce.
Vannerie	Fabrication d'objets tressés à partir des jeunes tiges souples de plantes dont les plus connues sont les saules, aussi appelés osiers.
Vire	zone plate ou de pente faible au milieu des falaises verticales.
Xylophage	se dit d'un organisme qui se nourrit de bois.

SIGLES

ABC	Atlas de la biodiversité communale
CEN PACA	Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur
IPBES	Plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques
OFB	Office français de la biodiversité
PACA	Provence-Alpes-Côte d'Azur
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature

RÉFÉRENCES WEB ET BIBLIOGRAPHIQUES

www.baronnies-provencales.fr	https://uicn.fr/listes-rouges-regionales/
www.cen-paca.org	https://uicn.fr/liste-rouge-france/
www.inpn.mnhn.fr	www.cbn-alpin.fr
https://abc.naturefrance.fr/	www.florealpes.com
www.ofb.gouv.fr	www.oiseaux.net
https://nature.silene.eu/	www.oseraiedupossible.fr

ARTHUR L. ET LEMAIRE M., 2015. Les chauves-souris de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (Collection Parthénope), 2e éd, 544 p.

BENCE S. ET RICHAUD S. (CONSERVATOIRE D'ESPACES NATURELS PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR, COORDINATION), JANVIER 2020. Atlas des papillons de jour et zygènes. Provence-Alpes-Côte d'Azur. Le naturographe éditions. 550 p.

BOUGET C., 2007. Enjeux du bois mort pour la conservation de la biodiversité et la gestion des forêts ; Biodiversity conservation and forest management : dead wood is at stake [archive], IRSTEA / EFNO ; Rendez-vous Techniques ONF, num. 16, p. 55-59.

BRAUD Y., DUSOULIER F., LEMONNIER-DARCEMONT M., DERREUMAUX V., SARDET E., AUBIN G., BLANCHON Y., BENCE S. (Coordination). 20 juillet 2018. Liste rouge des orthoptères de Provence-Alpes-Côte d'Azur - Conservatoire d'Espaces Naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, DREAL PACA.

CHAS E., LE DRIANT F., DENTANT C., GARRAUD L., VAN ES J., GILLOT P., REMY C., GATTUS J.-C., SALOMEZ P. ET QUELIN L., 2006. Atlas des plantes rares ou protégées des Hautes-Alpes, Gap Société alpine de protection de la nature/Turriers, Naturalia Publications, 312 p.

CRAVE, PN DES ECRINS, 1995. Faune sauvage des Alpes du Haut-Dauphiné – Atlas des Vertébrés – Tome I – Poissons, Amphibiens, Reptiles, Mammifères. 303 p.

CRAVE, PN DES ECRINS, 1999. Faune sauvage des Alpes du Haut-Dauphiné – Atlas des Vertébrés – Tome II – Oiseaux. 272 p.

DUGUET R. ET AL, 2003. Les Amphibiens de France, Belgique et Luxembourg. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France). 480 p.

INPN 2019. La biodiversité en France — 100 chiffres expliqués sur les espèces. UMS PatriNat (AFB-CNRS-MNHN), Paris, 48 p.

LAFRANCHIS T., 2000. Les Papillons de jour de France, Belgique et Luxembourg et leurs chenilles. Collection Parthénope, éditions Biotope, Mèze (France). 448 p.

LPO PACA, GECEM & GCP, 2016. Les mammifères de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Biotope, Mèze, 344p.

MARCHAND M-A (CEN PACA), ROY C. (CEN PACA), RENET J. (CEN PACA), DELAUGE J. (CEN PACA), MEYER D. (DREAL PACA) et HAYOT C. (Région PACA). Mai 2017. Liste rouge régionale des amphibiens et reptiles de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), DREAL PACA, Région PACA.

NOBLE V. (CBN MED), VAN ES J. (CBNA), DELAUGE J. (CEN PACA), MEYER D. (DREAL PACA) et HAYOT C. (Région PACA). Avril 2016. Liste rouge régionale de la flore vasculaire de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Conservatoire botanique national méditerranéen (CBN MED), Conservatoire botanique national alpin (CBNA), DREAL PACA, Région PACA.

ROY C. (CEN PACA), DELAUGE J. (CEN PACA), FLITTI A. (LPO PACA), MEYER D. (DREAL PACA) et HAYOT C. (Région PACA). Avril 2016. Liste rouge régionale des oiseaux nicheurs de Provence-Alpes-Côte d'Azur. Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur (CEN PACA), Ligue pour la protection des oiseaux Provence-Alpes-Côte d'Azur (LPO PACA), DREAL PACA, Région PACA.

VACHER JP., GENIEZ M., 2010. Les reptiles de France, Belgique, Luxembourg et Suisse. Biotope, Mèze (collection Parthénope), 600p.

REMERCIEMENTS

Nous remercions très sincèrement les conseils municipaux, habitants et habitantes de Barret-sur-Méouge et de Saint-Pierre-Avez ainsi que les enseignantes et élèves de l'école de Barret-sur-Méouge mais aussi l'ensemble des contributeurs et contributrices ayant participé aux inventaires.

POUR LA COMMUNE DE BARRET-SUR-MEOUGE

Participants aux inventaires de l'ABC en 2022 pour le CEN PACA (par nombre d'observations) : MARMIER Marin (116), BURALLI Florian (111), QUELIN Lionel (63), BENCE Stéphane (58).

Autres participants et participante en 2022 (par nombre d'observations) : BISMAN Daniel (588), DEXET Pierre – Pnr des Baronnies provençales (149), ARMAND Guy (12), BURLE Eric (2), CORDONNIER Amaury (1), MADIOT Yolande (1), PEYRE Jason (1).

La détermination de certaines espèces a dû faire appel à des spécialistes : COULON Jacques.

De plus, hors ABC, de nombreux observateurs et observatrices ont apporté leur contribution à la connaissance de la biodiversité de la commune par l'intermédiaire d'associations et d'organismes divers qui reversent leurs observations dans la base de données naturaliste SILENE :

Pour la faune (par importance) : BENCE Stéphane, BENCE Saliha, MAUREL Nicolas, LASTERE Irène, BENCE Pierre, DROUET Eric, MAUREL Nicolas, TSCHORSNIG Hans-Peter, MARMIER Marin, MROCKO Cédric, GUIMIER Hubert, QUELIN Lionel, CORAIL Marc, COLOMBO Raphael, PICHARD Audrey, LLORET Francis, MNHN Observateur non mentionné, BRICAIRE Philippe, DUSACQ Mathilde, RIGAUX Pierre, MOURGUES Robin, HAQUART Alexandre, BORDET Philippe, PERROCHEAU Didier, COSSON Emmanuel, KLEIN Arnaud, DELCOURT Guillaume, LHEUREUX Thomas, TRENTIN Corine, SERIE Marie-George, ROUSSET Gerard, HENRIQUET Sylvain, BOCA François, SOURET Luc, LASTERE Pierre, GATTUS Jean-Christophe, TOGNAT Phil, FEE Philippe, CHIMARRA , DESPREZ Jean-Marin, MAAS Samuel, CHARBONNEAU Adrien, FICHER COMMUNAL DES ONGULÉS Observateur non mentionné, ABGRALL Jean-François, BOUDOT Jean-Pierre, DEBRÉ Olivier, BRUGOT Didier, FRAVETTO JP, PANE Andrea, GAND Clémentine, PINEAU Dilan, GIRALDI Jessica, BRUNO Benjamin, HELBLING Charles, ONCFS Observateur non mentionné, JOUVEL Marie, PAPPE Aude, PETITEAU Marc, CORRE Sylvère, DOUTAU Baptiste, LEBLANC Olivier, TEMMERMANS Wim, VELLOTT Océane, CRETIN Sylvain, LPO PACA Observateur non mentionné.

Pour la flore (par importance) : VAN ES Jérémie, CHAS Edouard, SANZ Thomas, GARRAUD Luc, ALLIER Claude, BIZARD Léa, SENN Olivier, DELARUE Georges, ARDOIN René , BISMAN Daniel, FERTIN Hughes, SCHMITT Eric, GEVEN Michel , BRUGOT Didier, BREISTROFFER Maurice André Frantz, GILLOT Philippe, FOUCHER René, LE DRIANT Franck, GOBERT J. , PAUTOU Guy,

CROZE Thomas, BIACHE Catherine, CHAIX Dominique, FABRE Samuel, REVERCHON Elisée, CROZE Thomas, BIZARD Léa, GARRAUD Luc, ARCHILOQUE Alain, BOREL Louis , VINCIGUERRA Laurent, DEBRE Olivier.

POUR LA COMMUNE DE SAINT-PIERRE-AVEZ

Participants et participantes aux inventaires de l'ABC en 2022 pour le CEN PACA (par nombre d'observations) : BURALLI Florian (112), MARMIER Marin (61), QUELIN Lionel (15), Richaud SONIA (8).

Autres participants et participantes en 2022 (par nombre d'observations) : ARMAND Guy (406), DEXET Pierre – Pnr des Baronnies provençales (37), CORDONNIER Amaury (4), BISMAN Daniel (1), BURLE Eric (1), CHAPUIS Xavier (1), LE GUIL Virginie (1), BELKHEIR Ben et VINCENT Jacqueline (1).

De plus, hors ABC, de nombreux observateurs et observatrices ont apporté leur contribution à la connaissance de la biodiversité de la commune par l'intermédiaire d'associations et d'organismes divers qui reversent leurs observations dans la base de données naturaliste SILENE :

Observateurs et observatrices pour la faune (par importance) : BENCE Stéphane, KLEIN Arnaud, QUELIN Lionel, CORAIL Marc, MAUREL Nicolas, LASTERE Irène, DUPRAT Alicia, MARMIER Marin, ROCHAS Pascal, BENCE Saliha, TEMMERMANS Wim, ROCHAS Pascal, GAND Clémentine, RIGAUX Pierre, MNHN Observateur non mentionné, COSSON Emmanuel, BURALLI Florian, MICAS Lilian, DE-GEERT Knijf, DEBRE Olivier, SERIE Marie-George, PHISEL Michel, BENCE Pierre, DUSACQ Mathilde, LETARD Gabriel, FICHER COMMUNAL DES ONGULÉS Observateur non mentionné, JAUSSAUD Marc, ONCFS Observateur non mentionné, FAY Richard, TANGA Olivier, JAUSSAUD Eve, MARC, VELLOTT Océane, ARMAND Guy, CLAMENS Alex, CARSTEN Renker, LONGIERAS Antoine, ROY Cédric, LYON Typhaine, CRETIN Sylvain, PAPPE Aude.

Observateurs et observatrices pour la flore (par importance) : VAN ES Jérémie, GARRAUD Luc, ABDULHAK Sylvain, SALOMEZ Pierre, CHAS Edouard, VALLEE Sophie, SANZ Thomas, DELARUE Georges, ARDOIN René, BREISTROFFER Maurice André Frantz, ARMAND Guy, GOBERT J. , PAUTOU Guy, SENN Olivier, DAT Stéphane, REVERCHON Elisée, CROZE Thomas, BISMAN Daniel , DUPRAT Alicia, CROZE Thomas, ROLLAND Blandine, LE DRIANT Franck, FERRUS Lionel, BRUNEL Pierre, INCONNU, COSSON Emmanuel, WIDMANN, BURALLI Florian, FABRE Samuel, SANÉ Raphaël, AMAT Robert, RETZ DE SERVIES Bernard Guy Gaston.

Merci également à Daniel BISMAN et Aïcha BARIA pour leur travail d'inventaire des arbres remarquables.

Rédacteurs, rédactrices, relecteurs et relectrices du livret ABC :

Équipe du Parc : Pierre DEXET, Aurélie CAROD, Celia ARIENTI, Caroline JEAN-PIERRE et Quentin MARTINEZ

Communes de Barret-sur-Méouge et Saint-Pierre-Avez : Guy ARMAND, Yolande MADIOT
CEN PACA : Florian BURALLI, Lionel QUELIN

Date d'édition du livret : 2023 - **Date de réalisation des inventaires :** 2022

Crédits photographiques : autrice et auteurs mentionnés dans les légendes correspondantes

Crédits illustrations : Fanny PAGEAUD, Sandrine CREUS et Jacob PASCAL-JENNY

Graphisme : Parc naturel régional des Baronnies Provençales

Impression : Imprimerie de Haute Provence

Parc naturel régional des
Baronnies provençales

575 route de Nyons
26510 SAHUNE
04 75 26 79 05
baronnies-provencales.fr

Conservatoire d'espaces
naturels de Provence-Alpes-
Côte d'Azur

4 avenue Marcel Pagnol
13090 AIX-EN-PROVENCE
04 42 20 03 83
cen-paca.org

